

La Fondation de l'ACPDP présente
Techniques fondamentales de dons planifiés
Questions et réponses



Le monde des dons planifiés vous tente?

Vous commencez dans le domaine et souhaitez connaître les bases?

Vous êtes membre du conseil d'administration ou de la direction d'un organisme de bienfaisance et vous aimeriez en savoir plus sur le sujet avant de mettre en place un programme?

Vous travaillez comme notaire ou comptable, ou dans la planification financière, et vous voulez aider votre clientèle fortunée à atteindre ses objectifs philanthropiques de manière stratégique?

Ou alors, vous souhaitez acquérir des outils et des techniques pour les dons planifiés afin d'aider vos donateurs à étendre et à optimiser leur geste philanthropique?

Ce cours pourrait très bien vous servir.

Voici un aperçu pour vous aider à décider s'il vous convient.

Pourquoi la Fondation de l'ACPDP propose-t-elle ce cours?

À titre de principal organisme de formation en planification des dons de bienfaisance au pays, la Fondation de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPDP) propose depuis plusieurs années des cours complets grâce à son réseau chevronné de collecteurs de fonds et de conseillers professionnels.

Ce cours d'une journée sert précisément de **base à l'apprentissage des dons planifiés**. Il constitue un moyen rentable d'acquérir des connaissances, et de découvrir les éléments et les avantages d'un programme de dons planifiés.

Il permet également de développer une approche hautement axée sur les donateurs, qui profite à tout programme de collecte de fonds.

Qui devrait participer à ce cours?

Toute personne voulant acquérir une compréhension de base de cette approche stratégique de la collecte de fonds bénéficiera de ce cours, notamment :

- les professionnels de la collecte de fonds qui souhaitent découvrir des outils et des techniques pour les dons planifiés, et apporter de la valeur aux donateurs en leur permettant de maximiser leur geste philanthropique ainsi que les généreux avantages fiscaux du gouvernement fédéral;
- les membres d'un conseil d'administration et/ou de la direction qui ont entendu que les dons planifiés sont prometteurs pour l'avenir, et qui souhaitent en savoir plus sur le sujet avant de mettre en place un programme au sein de leur organisme de bienfaisance;
- les conseillers professionnels qui aident leurs clients à atteindre des objectifs philanthropiques.

Quels sont les objectifs d'apprentissage?

- Acquérir une compréhension de base des dons planifiés (que les donateurs font de leur vivant ou par testament) les plus courants au pays.
- Découvrir les plus récentes tendances de la philanthropie au Canada.
- Traiter des diverses options de dons et en discuter avec une aisance et une confiance accrues avec des donateurs, des clients, des conseillers professionnels, ou des collègues et des bénévoles d'organismes de bienfaisance.
- Comprendre les questions fiscales et les opportunités liées aux dons, et les expliquer d'une manière compréhensible par vos donateurs ou clients.
- Participer à une expérience d'apprentissage stimulante et instructive qui exige de la réflexion.
- Étendre votre réseau de collègues spécialistes des dons planifiés.

De quels sujets traite les *Techniques fondamentales de dons planifiés*?

Ce cours traite des éléments de base d'un programme efficace de dons planifiés. Visitez [notre site Web](#) pour connaître le programme de la journée.

À part des connaissances, quels autres avantages ce cours offre-t-il?

1. Comme pour tous les cours de l'ACPDP, nos **formateurs chevronnés** apportent une richesse de compétences, de connaissances et d'expériences dont les participants profitent tout au long de la journée.
2. Les participants interagissent entre eux pour examiner et résoudre les problèmes éthiques et les dilemmes posés par les études de cas. Les **rencontres avec d'autres personnes** qui suivent le même parcours sont un atout précieux pour de futures discussions exploratrices.
3. Le prix **comprend le déjeuner, le dîner, les pauses café ainsi que le matériel de cours.**

Qu'est-ce qui n'est pas offert dans le cadre du cours?

La Fondation de l'ACPDP propose une gamme de cours sur les dons planifiés; par conséquent, nous vous encourageons à lire tout ce qui concerne la présente formation afin de vous assurer qu'elle répond à vos objectifs et de faire un choix éclairé quant à l'utilisation de vos ressources précieuses.

Le cours se veut une **introduction** aux dons planifiés et propose une vue d'ensemble des concepts clés. Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur des sujets techniques ou pointus, comme les structures complexes et le traitement fiscal de ce type de dons, l'élaboration de politiques, ou l'établissement de budgets ou de rapports, vous pourriez envisager de suivre une autre de nos formations.

Qui donne le cours?

Les personnes qui enseignent les *Techniques fondamentales de dons planifiés* ont déjà donné des formations de la Fondation de l'ACPDP sur les dons planifiés. Ces professionnels chevronnés de la collecte de fonds disposent d'une expérience pratique du sujet. Consultez notre site Web pour en savoir plus sur ces personnes.

Où se déroule le cours?

Nous offrons les *Techniques fondamentales de dons planifiés* chaque année le jour précédant notre congrès national. Nos chapitres régionaux le proposent également dans différentes villes canadiennes tout au long de l'année. Pour savoir si la formation se tiendra prochainement dans votre région, informez-vous auprès de votre chapitre.

Nous pouvons aussi tenir ce cours dans vos bureaux et l'adapter à votre personnel et/ou vos bénévoles. Si cela vous intéresse, veuillez contacter Erin Kuhns, directrice de la formation, à l'adresse ekuhns@cagp-acpdp.org.



Vais-je recevoir des crédits de formation continue pour ce cours?

Oui, ce cours donne 7 crédits pour la certification CFRE et 7 crédits pour le renouvellement de la certification MFA-P™.

Avec qui puis-je communiquer pour obtenir plus d'informations?

Veillez contacter Erin Kuhns, directrice de la formation, à ekuhns@cagp-acpdp.org, au 1 888 430-9494 ou au 613 232-7991, poste 222.